

6 août 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le rôle de Pôle Emploi et sur l'opération "30 000 formations", à la Roche-sur-Yon le 6 août 2013.

Je voulais d'abord remercier les élus pour leur présence et leur accueil, ici dans le département de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.

Pourquoi venir à la Roche-sur-Yon au début du mois d'août, avec le ministre de l'Emploi, du Travail et du Dialogue social dans un site Pôle emploi ?

Parce que le chômage ne part pas en vacances. Parce qu'il y a une mobilisation qui doit être générale, y compris au mois d'août.

Celle d'abord de Pôle emploi. Je voulais vraiment féliciter la direction et tout le personnel de Pôle emploi. Je pense que les encouragements que vous avez reçus ce matin sont ceux venant des demandeurs d'emploi qui vont maintenant être dans l'emploi, et des employeurs. Le rôle de Pôle emploi n'est pas simplement de recevoir des inscriptions. Je pense qu'il y a 500 000 inscriptions supplémentaires chaque mois qu'il faut traiter, inscriptions, radiations. C'est-à-dire s'il y a déjà une activité purement administrative. Mais ce qu'on attend de Pôle emploi, ce n'est pas simplement d'accueillir, de radier, c'est de créer une rencontre entre des demandeurs d'emplois et des employeurs.

Pour cela, une convention a été passée entre l'État et Pôle emploi, avec des objectifs. Vous y avez parfaitement répondu ici à la Roche-sur-Yon. D'abord parce qu'il y avait une opportunité, un nouveau site avec tout ce qui pouvait être apporté à des femmes, à des hommes qui cherchent un accompagnement.

Cet accompagnement doit être personnalisé et c'est ce que vous avez réussi. C'était l'objectif qui avait été assigné. L'accompagnement peut être rapide lorsqu'il s'agit d'une personne qui est en transition et qui s'inscrit en sachant que, dans peu de semaines, elle trouvera un autre emploi.

L'accompagnement doit être plus important lorsqu'il s'agit d'un demandeur d'emploi depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, qui attend, qui espère, ou quelques fois qui désespère.

L'accompagnement doit être encore plus poussé lorsqu'il s'agit de personnes qui sont en rupture. C'est ce que vous avez mis en place, ici, dans ce site de Pôle emploi.

Je suis venu également à la Roche-sur-Yon, au-delà de cet équipement, au-delà de ce que vous avez déjà pu engager pour les demandeurs d'emploi et pour les entreprises, parce que vous êtes, vous-mêmes, une préfiguration de ce que nous voulons faire.

Vous avez déjà anticipé puisqu'à travers ce qu'on appelle « POE », c'est-à-dire la préparation opérationnelle à l'emploi, vous avez été capables de répondre à une demande qui vous était adressée, en l'occurrence par l'entreprise KFC : trouver 80 demandeurs d'emploi susceptibles d'occuper les postes qui sont proposés. On pourrait croire que c'est simple. Il y a des demandeurs d'emploi, il y a une entreprise qui veut embaucher, alors il suffit de mettre en relation. Si c'était si simple, il n'y aurait sans doute pas autant de chômeurs qu'il y en a aujourd'hui.

Vous avez fait en sorte, de trouver ceux qui pouvaient répondre le mieux à la demande de l'entreprise. Cette sélection n'est pas faite en fonction du diplôme parce qu'il y avait des personnes qui n'avaient pas de diplôme. Ce n'est pas une sélection en fonction de l'âge, les jeunes par rapport aux moins jeunes. Ici vous êtes tous jeunes ! Il y avait cette volonté de ne pas limiter simplement à une catégorie d'âge. On aurait pu dire les jeunes parce que c'est une entreprise de restauration.

Non, vous avez pris toutes les catégories d'âges. Vous avez fait en sorte de ne pas vous attacher à une histoire personnelle.

Vous avez choisi les aptitudes. Mais une fois qu'on a retenu les aptitudes, faut-il encore qu'il y ait une formation. C'est ce qui va se produire dans un délai assez court, c'est une formation d'un mois, mais qui doit être particulièrement adaptée aux besoins de l'entreprise. Ce n'est pas une formation générale ou une formation aux techniques de la restauration. Non, c'est une formation qui doit permettre à l'entreprise d'être immédiatement opérationnelle lorsqu'elle va ouvrir ses portes, ici à la Roche-sur-Yon.

80 emplois sur un bassin comme celui de la Roche-sur-Yon, c'est important. Cela doit être une réussite. On dira : « c'est dans la restauration ». Or, c'est dans la restauration qu'on a le plus de offres d'emploi, venant des entreprises, qui restent insatisfaites. Quand on fait la liste justement depuis longtemps de ce qu'il faudrait faire pour pourvoir aux emplois qui, jusqu'à présent, sont proposés et qui ne trouvent pas de preneurs, c'est précisément la restauration et l'hôtellerie qui arrivent en tête.

Nous sommes dans une période de vacances et il y a des entreprises qui, quelle que soit la conjoncture, n'arrivent pas à trouver les personnels correspondants. Ce n'est donc pas étonnant que l'on ait trouvé l'entreprise KFC comme modèle pour le programme que vous avez lancé. Alors que voulons-nous faire à partir de cette expérience que je voulais signaler ? C'est l'opération « 30 000 formations » qui doit permettre à des chômeurs depuis longtemps à Pôle Emploi et à des entreprises qui attendent depuis trop longtemps des personnels qualifiés de pouvoir enfin se trouver.

Nous allons donc, en quelques mois, permettre de retenir, avec la même méthode, 30 000 demandeurs d'emploi, dans différents secteurs, qui pourront être présentés à des employeurs qui ont fait, depuis trop longtemps, une demande auprès de Pôle Emploi ou auprès d'entreprises de travail temporaire cela peut arriver et qui se trouvent, aujourd'hui, dans une insatisfaction alors même que nous avons plus de 3 millions de chômeurs. 30 000 vont donc pouvoir ainsi être formés et être sûrs un peu comme pour vous au terme de la formation d'accéder à l'emploi. Ensuite, dans l'année 2014, nous porterons ce chiffre à 100 000, c'est-à-dire qu'il y aura 70 000 nouvelles formations. Cela a été possible, je dois le dire, non seulement parce que l'État a mis en place des financements de 50 millions d'euros mais parce que les partenaires sociaux, sur les fonds de la formation professionnelle, ont accepté de mettre 100 millions d'euros, et qu'il y a aussi des fonds européens. On a veillé d'ailleurs à en trouver d'autres au cours de l'année 2013 pour amplifier encore l'opération. Nous attendons des régions, notamment pour l'année 2014, qu'elles viennent aussi en complément puisqu'elles ont également un important programme de formation, notamment pour les demandeurs d'emploi.

C'est donc cette conjugaison d'efforts qui va permettre non seulement d'assurer ces 30 000 formations pour l'année 2013 mais ces 100 000 cumulés 2013-2014.

Néanmoins, rien ne serait possible sans les personnels de Pôle emploi. Le ministre Michel SAPIN a veillé à ce que, malgré les difficultés budgétaires que vous connaissez, nous puissions ouvrir 2 000 nouveaux postes à Pôle Emploi en 2012 et encore 2 000 en 2013. La question qui a d'ailleurs été posée par le ministre, c'était la bonne. Elle nous était adressée : où vous avez mis les nouveaux postes qui ont été créés ? Payer les prestations est une tâche importante et, rien que pour cela, cela mérite d'avoir des personnels supplémentaires. Mais, là, les personnels qui ont été recrutés depuis 2012 ont été affectés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Parce que c'est ce que vous réclamez, de l'accompagnement et notamment de l'accompagnement lorsqu'il y a une perspective d'emploi et donc une formation qui doit vous être dispensée.

Voilà pourquoi je souhaitais venir à la Roche-sur-Yon, ici sur ce site, et féliciter tous les personnels de Pôle emploi, donner tous mes encouragements à des demandeurs d'emploi qui vont maintenant être des salariés et qui vont pouvoir accéder à une stabilité et aussi à une reconnaissance. Je remercie aussi l'entreprise parce que, on ne le répétera jamais assez, pour qu'il y ait des emplois, il faut qu'il y ait des créations d'emplois et elles viennent des entreprises. Tout à l'heure, on aura l'occasion à la Mission locale de parler des « Emplois d'avenir » mais c'est l'emploi

privé qui doit être proposé aux demandeurs d'emploi. Et à cet égard, Pôle emploi est au service des demandeurs d'emploi mais aussi au service des entreprises de notre pays. Je voulais ici le reconnaître.